

ACN Familial - Tarifs des communications nationales

Tarifs en vigueur à partir du 19 juillet 2018

Pourquoi ne pas souscrire à l'Abonnement téléphonique ACN avec l'option ACN Familial ; vous n'aurez ainsi plus qu'une seule et même facture de la part d'ACN pour tous vos frais mensuels. Tarifs indiqués en € TTC (TVA de 20%). Tous les frais mensuels sont facturés à l'avance.

Frais mensuels	
----------------	--

Avec Abonnement téléphonique ACN (lignes analogiques)	23,09
Avec Abonnement téléphonique ACN (RNIS)	47,78
ACN Familial uniquement	4,39
Option Avantage International	2,00

Les tarifs pour tous les types d'appel dont la liste figure ci-dessous sont indiqués à la minute mais sont facturés à la seconde. Un coût de mise en relation s'applique à chaque appel.

Appels en zone locale et nationale	
------------------------------------	--

Coût de mise en relation	0,1359	
Heures pleines	Lun-vend, de 08h00 à 19h00	0,0668
Heures creuses	Reste du temps	0,0413

Appels en zone locale et nationale vers les autres clients actifs d'ACN	
---	--

Coût de mise en relation	0,1359	
Heures pleines et heures creuses	24h/24, 7j/7	0,0000

Appels « fixe vers mobile »	
-----------------------------	--

Appels vers mobiles SFR et Orange		
Coût de mise en relation		0,1886
Heures pleines	Lun-vend, 08h-21h et samedi, 8h-12h	0,1520
Heures creuses	Reste du temps	0,0835

Appels vers mobiles Bouygues, Neuf ou autres

Coût de mise en relation		0,1886
Heures pleines	Lun-vend, 08h-21h et samedi, 8h-12h	0,1688
Heures creuses	Reste du temps	0,0900

Conditions particulières d'utilisation : « ACN Familial » offre aux particuliers clients des services de téléphonie fixe ACN des communications vocales à usage non commercial vers les autres clients actifs des services de téléphonie ACN en France à un tarif de 0,00 centime la minute. « ACN Familial » est une offre strictement réservée aux particuliers. (Si le client ne dispose pas d'un abonnement téléphonique ACN, il doit être le propriétaire de la ligne tel qu'il est inscrit auprès de son l'opérateur actuel. Seules les personnes physiques sont considérées comme clients particuliers).

Frais administratifs de retard de paiement :	7,50 €
Frais de traitement de paiement :	2,01 €
Crédit pour paiement effectué par prélèvement automatique :	2,01 €
Frais administratifs en cas de paiement rejeté	4,00 €

Les appels vers les numéros de services et lignes de données (Internet, services surtaxés) sont facturés aux taux du propriétaire du service.

Avantage International est une option permettant des réductions sur les appels internationaux et est disponible sur cette offre tarifaire. Elle accorde une remise de 50% sur chaque minute d'appel, et ce, vers plus de 200 destinations internationales. Vous pouvez consulter notre liste de prix pour obtenir de plus amples détails.

ACN se réserve le droit de modifier les présents tarifs.